

QUESTIONS

REPONSES

Si nous avons répondu "oui" pour le retour de notre enfant au collège, recevrons-nous une confirmation du collège indiquant qu'il y a bien une place pour lui dans son groupe (1 ou 2 selon la 1ère lettre du nom) ?	Tous les élèves dont les parents ont répondu favorablement seront accueillis et intégrés à leur groupe de classe. Si un groupe devait éxéder 15 élèves, l' (les) élève(s) seraient intégré(s) à un autre groupe pour respecter les gestes barrière et profiter de la poursuite des enseignements.
Peut-on savoir combien d'élèves ont répondu "oui" ?	Sur 523 réponses en 6° - 5° : 68,6 % reprennent et 31,5 % restent à la maison. Les élèves reprenant les cours au collège sont répartis sur les deux semaines avec des groupes
Un élève qui ne revient pas en mai pourra-t-il revenir en juin ?	OUI, même si l'engagement prévaut afin d'éviter un enseignement à la carte et en fonction du nombre de places qui ne peut être supérieur à 15 élèves par classe.
Faut-il prévenir? Qui? Quel délai?	Oui, M.Chanussot rapidement et avant le 20 mai
A l'inverse, un élève qui est revenu pourra-t-il revenir sur sa décision, et finalement rester chez lui?	Partant du principe exceptionnel de la liberté de remettre son enfant au collège, les parents peuvent faire ce choix. La communication avec M. Chanussot et la vie scolaire reste primordiale.
En quoi les enfants des personnels soignants sont ils prioritaires ? (cours 1 semaine sur 2 aussi ou toutes les semaines)	En référence au plan blanc: les enfants des personnels soignants et des forces de l'ordre seront prioritaires. Seules ces familles seront prioritaires.A la demande des parents concernés ; travaillant dans le secteur du soin ou les services d'ordre, et n'ayant pas de solution de garde, leur enfant est accueilli chaque semaine.
Les enfants des personnels soignants auront-ils cours toutes les semaines?	OUI, puisque le plan blanc est prolongé. Si de nouvelles directives surviennent, l'accueil serait adapté en conséquence.
Toutes les salles de classe font-elles les 50 m2 nécessaires (cf protocole sanitaire fourni par le ministère de l'éducation nationale) pour accueillir 15 élèves + l'enseignant ?	OUI, le protocole sanitaire du collège s'appuie sur celui du ministère. Le dimensionnement a été vérifié par la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail de l'établissement.
Est-ce que les élèves qui ne reviennent pas seront « pénalisés » sous une forme ou une autre ?	NON, puisque la liberté de choix est posée comme préalable. Tout élève ; présent au collège ou à la maison devra s'acquitter des devoirs demandés.
Quel sera l'enseignement proposé pour ceux qui restent à la maison tout le temps?	Pour les élèves restant à la maison, l'enseignement proposé sera de continuité et assuré par les professeurs de chaque matière.
Y aura-t-il une possibilité de changer de groupe?	NON
Que feront les élèves la semaine où ils n'auront pas cours? Y aura-t-il un suivi?	Les élèves feront le travail demandé par les professeurs. Un suivi sera assuré.

QUESTIONS

REPONSES

Comment les professeurs pourront gérer en présentiel les élèves qui sont revenus, et en distanciel ceux qui ont choisi de rester chez eux?	Dans le contexte sanitaire actuel nous sommes en devoir d'adapter la pédagogie et le suivi des élèves. La charge de suivi s'est alourdie pour les professeurs, néanmoins, ils continuent d'assurer le lien avec le professeur principal et les responsables pédagogiques.
Est-ce que les emplois du temps vont être modifiés?	OUI, de sorte que soient évitées pour les élèves les pertes de temps (heures d'étude) et les situations de brassage contraires aux recommandations.
Aurons-nous les emplois du temps avant la reprise?	oui normalement en fin de semaine.
Saurons-nous à l'avance combien d'heures de cours auront les enfants chaque jour?	OUI, un nouvel emploi du temps tenant compte des contraintes sera communiqué en milieu de semaine à toutes les familles de 6° - 5°. En cas de changement, le carnet de correspondance sera l'outil de communication pour les élèves présents.
Les cours ont-ils lieu le matin et l'après-midi?	OUI en grande majorité
Les enfants qui restent à la maison auront-ils le même suivi pédagogique que ceux qui sont à l'école?	Les professeurs s'efforcent de suivre tous les élèves.
Y aura-t-il des évaluations uniquement pour les présents ?	Non, dans un souci d'équité il ne peut y avoir d'évaluation en présentiel
Y aura-t-il des notes pour ce 3ème trimestre?	Il y aura les notes déjà obtenues pour les évaluations effectuées avant le confinement
Quand auront lieu les conseils de classe du 3è trimestre et les décisions de passage dans la classe supérieure?	Le collège fixe les dates des conseils de classe, mais ces dates doivent respecter les délais nécessaires aux procédures de commissions d'appels qui auront lieu les 17 et 19 juin. En tout état de cause, conseils de classe cloturés avant le lundi 15 juin.
Peut-on savoir quels professeurs ne reprennent pas?	Aucun professeur n'est en arrêt maladie. Donc les professeurs reprennent tous soit à distance soit en présentiel
Que feront les élèves si les professeurs sont absents ?	Nous travaillons à une refonte des emplois du temps tenant compte des professeurs restés à la maison, dont le rôle est de transmettre l'enseignement depuis leur domicile. Sur certaines heures, des élèves pourront réaliser le travail demandé par le professeur à distance.
Comment fera l'établissement s'il y a de nombreux groupes en étude?	2 espaces sont prévus pour l'étude : la grande salle habituelle et le foyer (qui n'aura plus sa fonction). Chaque élève doit avoir 4 m2 et donc la taille des groupes sera adaptée. Les plages d'études seront réduites en regard d'emplois du temps remodelés pour éviter toute situation de brassage.

QUESTIONS

REPONSES

Que feront les élèves en étude (car ils n'auront vraisemblablement pas beaucoup de travail)	Les élèves feront le travail donné par les professeurs. ils devront aussi avoir un livre pour de la lecture
Qui ouvre, bloque et ferme les fenêtres ?	Le Protocole sanitaire précisait que les élèves seraient sollicités pour cela. MAIS la plus grande attention sera sur les objets contact afin d'éviter les risques de contamination. Il est ajouté aux prescriptions qu'un adulte ouvrira et fermera les fenêtres
Qu'en est-il du cas des enfants où un membre du foyer est malade ou suspecté d'être malade ?	En ce cas, il est recommandé de ne pas venir au collège et de poursuivre l'enseignement à distance.
Que faites-vous si un élève se présente sans masque ?	Le premier jour, le collège lui fournira deux masques avec l'injonction de revenir le lendemain avec le nécessaire, sinon, il ne serait pas accueilli au collège.
L'école aura-t-elle des masques à fournir aux élèves qui auraient endommagés le leur durant la journée?	Le collège pourra en ce cas fournir aux élèves un masque pour éviter l'exposition aux risques.
Y a-t-il des recommandations spécifiques pour les asthmatiques?	Selon le degré de la pathologie, la prudence doit prévaloir et il est alors recommandé de rester à la maison et poursuivre les cours à distance.
Les masques doivent-ils obligatoirement être à usage unique ? (comme mentionné en fin du document "protocole_sanitaire_collège"?), les enfants peuvent-ils venir avec un masque lavable norme AFNOR?	OUI. Les deux types de masque sont autorisés selon les recommandations. S'il s'agit d'un masque 'maison', il est impératif de vérifier sa composition. Un masque en coton seulement n'est pas conforme car il ne protège pas du virus.
Faut-il prévoir plusieurs masques par jour?(puisque un masque ne doit pas être porté plus de 4h)	La réponse est dans la parenthèse. S'il s'agit de masques jetables, l'élève en sera muni en conséquence de la durée de sa journée ($2 = 2 \times 4\text{h}$). Y compris s'il doit y avoir circulation dans les transports en commun.
Les élèves devront-ils garder le masque toute la journée?	Absolument.
Pour les élèves qui restent à la maison, pourrait-il y avoir davantage de cours en visio (comme c'est déjà le cas dans certaines classes) ?	La proposition pédagogique doit être équitable. La demande de plus de cours en visio est transmise aux professeurs, mais les professeurs ne pourront pas assurer l'enseignement en présentiel et les cours en visio conférence.
Un élève de statut demi-pensionnaire depuis le début de l'année pourra-t-il rentrer déjeuner à la maison sur cette fin d'année ?	OUI. Comme indiqué dans le questionnaire, le statut de la demi pension n'ayant plus cours, un élève peut rentrer déjeuner à la maison, à la condition que le collège en soit informé, d'où la réponse au questionnaire, ou message à la vie scolaire du collège.

QUESTIONS

REPONSES

Connexion à Turbo self ?	Pour les parents qui n'auraient pas pu se connecter à l'application, de nouveaux identifiants de connexion seront communiqués lundi. Précision, le régime de la demi pension n'ayant plus court, il est nécessaire de créditer la carte de votre enfant.
Turbo Self: les repas non utilisés seront-ils remboursés en fin d'année?	L'organisation de cette période étant lourde, les demandes de remboursement de repas non consommés seront gérées au cas par cas, si demande. Sinon le crédit reste disponible pour la rentrée de septembre.
Sera-t-on obligé d'acheter les tickets par 10 sur TurboSelf?	L'application autorise maintenant l'achat de 5 repas.
Si l'enfant ne retourne pas en classe, à quel moment et de quelle manière seront transmis les documents de réinscription ?	Les Fiches de réinscription seront diffusées via Ecole Directe pour tous les élèves. Les parents les trouveront dans leur espace document et nous les remercions de leur ponctualité pour confirmer la réponse.